

7^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le lundi 17 novembre 2025, à 19 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE
4473, rue Saint-Félix, Québec

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Catherine Arrouart	Présidente
M. Denis Jean	Vice-président
Mme Ariane Ste-Marie	Secrétaire
M. Michel Lagacé	Trésorier
M. Philippe Moussette	Administrateur
Mme Nabila Saidji	Administratrice
M. Jocelyn Savard	Administrateur
M. Yannick Fauteux	Conseiller municipal
M. Jean-Luc Lavoie	Conseiller municipal

ÉTAIENT ABSENTS :

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ASSISTENT ÉGALEMENT :

Mme Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
Mme Virginie Bocher	Secrétaire de soutien
Plusieurs participants	

7^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le lundi 17 novembre 2025, à 19 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE

4473, rue Saint-Félix, Québec

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
3.	Présentation de RevolvAir – programme de surveillance de la qualité de l'air	19 h 05
4.	Adoption et suivi du procès-verbal du 15 septembre 2025	19 h 30
5.	Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 50
6.	Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 05
7.	Dossiers du conseil de quartier	20 h 20
	• Comités de travail	
	- Communications	
	- Mobilité durable et sécurité routière	
	- Aménagement du territoire	
	- Environnement et protection de la nature	
	- Livre d'or	
8.	Fonctionnement	20 h 50
	• Information et communication	
	• Trésorerie	
9.	Divers	20 h 55
	• Suivi de presse	
10.	Levée de l'assemblée	21 h 00

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Catherine Arrouart ouvre la séance à 19 h 02 et souhaite la bienvenue aux deux nouveaux conseillers qui ont été élus lors des élections municipales du 2 novembre 2025 : M. Yannick Fauteux pour Cap-Rouge-Laurentien et M. Jean-Luc Lavoie pour Pointe de Ste-Foy.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CQCR-25-CA-40 :

M. Denis Jean propose l'adoption de l'ordre du jour, secondé par Mme Nabila Saidji.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Présentation de RevolvAir – programme de surveillance de la qualité de l'air

M. Guillaume Simard, ingénieur et enseignant au collégial vient présenter l'entreprise RevolvAir. Il rappelle les dangers pour la santé des particules fines, les recommandations de l'OMS en la matière et la nécessité d'analyser la qualité de l'air afin de mieux sensibiliser les gouvernements et les citoyens. Il propose un projet de science citoyenne impliquant l'installation de capteurs qu'il a conçus pour quantifier les particules fines dans l'air en temps réel, chez des Carougeois volontaires. Le CQCR pourrait utiliser son budget initiative pour financer l'achat des capteurs en collaboration avec des partenaires industriels. Les administrateurs et citoyens posent plusieurs questions afin de préciser l'utilité des données et les applications concrètes qui en découleraient. Le CQCR se concertera et confirmera ou non son intérêt à participer au projet.

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 15 septembre 2025

-Modifications du Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme : M. Denis Jean fait le point sur l'historique et l'utilité des Plans d'implantation et d'intégration architecturales (PIIA), qui ont été abolis dans le secteur du Cap-Rouge. En ce qui concerne les constructions mentionnées par des citoyens, il semble

qu'elles aient fait l'objet d'un PIIA juste avant leur annulation, malgré la différence importante de hauteur qui aurait justifié une modulation. M. Jean déplore l'abrogation de ces outils qui permettaient davantage de négociation, alors que le règlement de zonage fixe seulement une limite de hauteur. Toutefois la suppression des PIIA ayant déjà fait l'objet d'une consultation publique, le CQCR n'interviendra pas dans ce dossier.

-Marais Isabelle : L'échéancier a été reporté d'un an. Mme Lafond relancera la Ville pour obtenir une rencontre avec le CQCR avant la présentation de la version finale du projet.

-Corridor scolaire Marguerite d'Youville : La direction de l'école a été rencontrée pour expliquer les travaux du corridor scolaire, mais le CQCR est toujours en attente. La demande est toujours ouverte et Mme Lafond relancera le service concerné.

-Programme de biodiversité : Mme Arrouart doit terminer le rapport avant le 30 novembre. Il est possible de déposer une demande pour reconduire le projet avant le 15 janvier. Mme Arrouart invite les administrateurs et citoyens à proposer leurs idées d'initiatives pour protéger la biodiversité avant la prochaine rencontre.

-Marché de Noël : Le CQCR s'est associé au Marché Public de Cap-Rouge pour l'organisation du marché de Noël, et utilisera une partie de son budget initiative à cette fin. Cependant, le Marché n'étant pas un OBNL reconnu par la Ville et le CQCR n'étant pas l'organisateur principal, il n'a pas été possible d'emprunter le matériel de la Ville. Les administrateurs trouvent illogique d'avoir dû utiliser une partie du budget pour louer des tables plutôt que pour bonifier l'offre d'animation et pensent que cette politique de la Ville devrait être révisée.

Résolution CQCR-25-CA-41 :

Sur proposition de Mme Catherine Arrouart, secondée par Mme Ariane Ste-Marie, le procès-verbal du 15 septembre 2025 est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Période d'intervention des conseillers municipaux

M. Yannick Fauteux :

-Les deux dernières semaines ont été consacrées à la répartition des dossiers et des responsabilités ainsi qu'à de nombreuses formations.

-Lors de sa campagne, le conseiller a pu rencontrer environ 1500 personnes en faisant du porte-à-porte et pris note des enjeux les plus fréquemment cités, ainsi que ceux transmis par le CQCR : circulation et sécurité routière, tramway/RTC, entretien des rues, installations sportives, qualité de l'air. D'ici janvier, l'accent sera mis sur le volet sécurité routière et circulation (incluant l'amélioration de la communication et de la gestion des entraves routières). Le transport en commun sera également un enjeu important, d'autant plus que M. Fauteux assumera la présidence du RTC et que son parti a augmenté la taxe d'immatriculation pour le bonifier. Les administrateurs attirent son attention sur la nécessité d'analyser la fonctionnalité du nouveau service Flexibus à Cap-Rouge.

M. Jean-Luc Lavoie :

-Résident du secteur Legendre et ancien administrateur coopté du CQ de la pointe de Ste-Foy en tant que représentant d'un commerce, le conseiller assumera la présidence de l'arrondissement ainsi que d'Expocité.

-Les secteurs Legendre, Érable Rouge, Faubourg du Cap et Louis Francoeur font partie de son district. Les dossiers de la nouvelle école (maintenant prévue en 2029 sur le rond-point Legendre, ainsi qu'une école secondaire) et du développement de la Vision Chaudière autour du tramway seront au cœur de ses préoccupations. Bien que réservée aux transports collectifs et actifs, M. Lavoie confirme que la montée Mendel sera accessible aux services d'urgence. Selon lui, l'ouverture aux automobiles avant l'arrivée du tramway ferait perdre tout son sens au développement du pôle Legendre. Les administrateurs demandent toutefois des solutions temporaires pour éviter l'engorgement du Vieux Cap-Rouge au moindre incident.

6. Période de questions et commentaire des citoyens

-Une citoyenne s'interroge sur les réactions suite à l'annonce de l'emplacement de la nouvelle école dans le rond-point. Selon M. Lavoie, les commentaires étaient plutôt favorables. M. Lagacé souligne qu'une importante réflexion devra être anticipée concernant le corridor scolaire de cette école étant donné la dangerosité du secteur.

-Une citoyenne demande s'il est prévu que le service àVélo soit implanté dans le secteur Legendre. Cela sera souhaitable et envisageable quand la montée Mendel sera réalisée.

-Une citoyenne demande s'il existe un moyen d'obliger par un règlement, d'offrir un incitatif financier, ou de subventionner l'installation d'une épicerie lors de la construction d'un certain nombre de portes. Selon M. Lavoie, les expériences passées ont montré que les incitatifs ne fonctionnent pas. Il pense aussi que ce n'est pas le rôle de la Ville de prendre en charge le mandat de l'alimentation. Mme Saidji trouve que les projets immobiliers sont décousus et ne prennent pas en compte les besoins générés par l'arrivée massive de nouveau résidents.

-Mme Ste-Marie s'interroge sur les images de rue Provancher piétonnière présentées lors de la campagne et sur la promesse d'une patinoire couverte. La piétonnisation ne se ferait bien sûr que pour des événements ponctuels, tel que le festival Découvr'Art par exemple, mais reflète la volonté de redynamiser les artères commerciales. Une patinoire réfrigérée a bien été promise par arrondissement. La structure pourrait être utilisée quatre-saisons pour d'autres sports ou événements. Le lieu est encore à déterminer selon les critères d'installation. Rien n'est par contre prévu pour la piscine pourtant 3^{ème} en priorité dans le plan aquatique.

7. Dossiers du conseil de quartier

-Communications

-Mobilité durable et sécurité routière : Il reste un solde de 1700\$.

-Aménagement du territoire : Pas de nouveaux développements

-Environnement et protection de la nature : Pas de nouveaux développements

-Livre d'or : Mme Saidji propose les propriétaires du Repère de l'Ange, rue Provancher pour leur implication fréquente dans la communauté, sous forme de commandites et de publicité.

8. Fonctionnement

- Information et communication :

-Rencontre de Tram-cité : Mme Arrouart y assistera le 1^{er} décembre

-Programme de biodiversité : Séance d'information en ligne pour les administrateurs le 2 décembre à 19h.

-Dévoilement de la nouvelle image des CQ : le 4 décembre à 18h.

-Marché de Noël : le 13 décembre

- Trésorerie :

États financiers au 17 novembre 2025 :

	Solde bancaire	Compte à payer	Solde
Opérations	923,29\$		923,29\$
20 ^{ème} anniversaire	5,33\$		5,33\$
Programme mobilité/sécurité routière	1716,29\$		1716,29\$
Programme biodiversité	0,00\$		0,00\$
Mandats d'initiative (Halloween et Marché de Noël)	3500,00\$	2340,05\$	1159,95\$
Total	6144,91\$	2340,05\$	3804,86\$

Résolution CQCR-25-CA-42:

Mme Nabila Saidji, appuyée par M. Denis Jean, propose de remettre une somme de 120 \$ à Mme Virginie Bocher pour la rédaction du procès-verbal du 17 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CQCR-25-CA-43:

Mme Nabila Saidji, secondée par M. Denis Jean propose de rembourser à Mme Catherine Arrouart la somme de 2340,05\$ qu'elle a avancée pour les fêtes d'Halloween et de Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Divers

-Fête de l'Halloween à Cap-Rouge : Mme Lafond et Mme Ste-Marie ont animé le kiosque du CQCR. Le grand achalandage a assuré une belle visibilité au conseil.

-Revue de presse :

-M. Lagacé a relevé dans le journal un appel d'offre pour la réfection du système électrique du Centre communautaire de Cap-Rouge. Selon M. Fauteux, cela ne signifie pas que la décision de rénover le centre communautaire plutôt que de le reconstruire a été prise.

-Terrain de vélo de montagne coin Promenade-des-Sœurs/Jean-Gauvin : Un article de journal annonce le report de l'aménagement à l'année prochaine. M. Lagacé rappelle que le CQCR avait émis un avis défavorable et n'a pas été rencontré pour une présentation du projet. Il préparera une résolution pour la prochaine rencontre. D'après M. Fauteux, il s'agirait d'un terrain de niveau débutant/intermédiaire, sans comparaison avec la Marmota.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 30.

Procès-verbal préparé par Mme Virginie Bocher et révisé par Mme Catherine Arrouart et Mme Ariane Ste-Marie.

Mme Ariane Ste-Marie, secrétaire
signé

Mme Catherine Arrouart, présidente
signé

